



PROGRAMME 2022

Halle sportive du Champ de Mars : ouverture de 18h30 à 23h

- Retrait des dossards à partir de 18h30
- Vestiaires (H/F)
- Douches
- Consigne à bagages gardée

FRUITIERE VINICOLE D'ARBOIS : ouverture de 18h à Minuit

- Site de départ/arrivée
- Départ donné à 20h
- 2 Podiums à 21h30 (3 premières femmes et 3 premiers hommes scratch **toutes catégories confondues**)
- Restaurant en salle fermée
- Buvette

Matériel spécifique OBLIGATOIRE (voir règlement) :

- **une lampe frontale en état de marche et chargée**
- **un équipement réfléchissant (gilet, maillot, bandeau, brassard, ...)**

REGLEMENT 2022

Date : Samedi 26 Novembre 2022

Les épreuves :

	<u>D+</u>	<u>Départ*</u>	<u>Tarif</u>	<u>Age minimum</u> <u>FFA</u>
Trail 10km (chronométré)	170m	20h	12 € jusqu'au 30/10/2022 puis 17€ à partir du 01/11/2022	à partir de 16 ans (Cadets CA**)

*Briefing sur la ligne de départ 15mn avant

**Mineurs sous responsabilité d'un adulte

Dotations et récompenses :

- Un cadeau coureur sera offert à la remise des dossards à chaque inscrit.
- Un podium sera réalisé des 3 premières femmes et 3 premiers hommes **toutes catégories confondues**.

Association TCFC
37 rue des Nouvelles, 39600 ARBOIS
→ contact@tcfc.fr



Lieu de Départ/Arrivée: Fruitière Vinicole d'Arbois – 39600 Arbois

Barrière Horaire :

Les arrivées doivent se faire impérativement **avant 22h30**.

Équipements OBLIGATOIRE:

- **Tous les participants porteront un dossard sur la poitrine** (les épingles ne sont pas fournies). Le dossard doit être fixé sans être plié sur la poitrine ou le ventre et rester visible tout au long de la course.
- Réserve d'eau minimum de 0,25 litre minimum (épreuves en **semi-autosuffisance**).
- une lampe frontale
- un équipement réfléchissant (gilet, bandeau, brassard, ...)
- **Attention pas de gobelets sur les ravitaillements.**

Ravitaillements :

Un poste de ravitaillement est prévu à l'arrivée

Attention pas de gobelets sur les ravitaillements.

Conditions pour Participer :

en respectant les limites d'âge au 1^{er} Novembre 2022 imposées par le CDCHS du Jura :

en fournissant selon leur situation, une licence ou un certificat médical en cours de validité le jour de la course :

- Les licenciés FFathlétisme (Athlé compétition, Athlé entreprise, Athlé running, Pass'J'aime Courir). Les licences d'autres fédérations sportives ne sont pas acceptées.
- Les Non-Licenciés des Fédérations ci-dessus devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Course à Pied en Compétition datant de moins d'un an le jour de la course.

Contact Inscriptions :

Pour toute demande concernant les inscriptions (renseignement – modification), merci de contacter : contact@tcfc.fr

Contrôle anti dopage

Association TCFC
37 rue des Nouvelles, 39600 ARBOIS
→ contact@tcfc.fr



Les participants s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L. 230-1 et suivants du Code du Sport.

Charte environnement :

Tout participant est prié de ne pas jeter ses déchets dans la nature, déclassement en cas de non respect.

Assurances :

L'association TCFC a souscrit une assurance responsabilité civile pour l'organisation de la manifestation. Cependant, chaque participant doit être couvert personnellement par une assurance individuelle. (les licenciés FFATHlétisme sont couverts par l'assurance de leur licence).

Responsabilité :

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, blessures ou accidents provoqués par une déficience physique lors de l'épreuve.

En cas d'infraction au règlement, le concurrent sera seul responsable des accidents dont il sera l'auteur ou victime, directement ou indirectement.

Sécurité :

La sécurité est assurée par une équipe de signaleurs, des secouristes, et par la présence d'une ambulance et d'un médecin.

Abandon :

En cas d'abandon, le participant devra se rendre au point de contrôle le plus proche (ravitaillement, signaleur ou arrivée) et rendre sa puce (épreuves chronométrées uniquement) et son dossard (toutes les épreuves).

Modification/Annulation :

Demande d'annulation : l'inscription pourra être annulée et remboursée sans justificatif (hors frais bancaires d'inscription) jusqu'au vendredi 30 octobre 2022 à 23h59, ensuite les droits d'engagement seront acquis à l'organisation. Les demandes d'annulation devront se faire exclusivement par email à l'adresse contact@tcfc.fr

Association TCFC
37 rue des Nouvelles, 39600 ARBOIS
→ contact@tcfc.fr



Les transferts d'inscriptions à une tierce personne sont interdits : il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Force majeure

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, d'arrêté préfectoral, de requête de l'autorité administrative ou de tout autre motif indépendant de la volonté des Organisateurs ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, les Organisateurs se réservent le droit d'annuler les épreuves, ou d'y mettre fin à tout instant, sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement ou indemnité. Les participants en seront prévenus par tous moyens possibles, et ils devront alors se conformer strictement aux directives des Organisateurs.

Droit à l'image :

Par son inscription, le participant donne à l'organisation pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou vidéo concernant la manifestation dans le cadre de la promotion de celle-ci. Si vous souhaitez interdire l'utilisation de votre image, merci d'adresser un mail à contact@tcfc.fr indiquant votre refus ainsi que vos nom, prénom, date de naissance et la distance parcourue.

Respect du règlement :

Tout(e) concurrent(e) reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses, dans l'intégralité et sans aucune réserve.

Tout coureur s'engage à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de l'inscription. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation de tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou séquelles ultérieures qui pourraient survenir du fait de l'épreuve.

Modification du règlement

Pour des raisons de sécurité ou des raisons qui leur seraient imposées par les autorités compétentes, les Organisateurs se réservent le droit de modifier ce règlement à tout moment.

En cas de publication d'une nouvelle version du Règlement, les modifications entrent en vigueur dès leur mise en ligne sur le site tcfc.fr et elles sont donc opposables aux concurrents dès cet instant.

Association TCFC
37 rue des Nouvelles, 39600 ARBOIS
→ contact@tcfc.fr



Il est donc recommandé de s'assurer périodiquement de l'exactitude et de la pertinence de son information.

Les Organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables de tout dommage, de quelque nature qu'il soit, résultant de l'interprétation ou de l'utilisation d'informations, qui ne seraient plus d'actualité.

Contact :

Mail : contact@tcfc.fr

Association TCFC
37 rue des Nouvelles, 39600 ARBOIS
→ contact@tcfc.fr